HAL
open science

La norme et la transgression. Remarques sur la notion de provocation en histoire culturelle

Jean-François Sirinelli

▶ **To cite this version:**

Jean-François Sirinelli. La norme et la transgression. Remarques sur la notion de provocation en histoire culturelle. Vingtième siècle. Revue d'histoire, 2007, 93, pp.7 - 14. 10.3917/ving.093.0007 . hal-03462082

HAL Id: hal-03462082

https://sciencespo.hal.science/hal-03462082

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VING_2007-01.book Page 7 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

La norme et la transgression

Remarques sur la notion de provocation en histoire culturelle

Jean-François Sirinelli

Si la provocation est aisément identifiable dans les domaines politique et diplomatique, elle est beaucoup plus difficile à saisir dans le champ du culturel, où elle a partie liée aux normes et aux goûts, à la tolérance et au consentement, à un « air du temps » à la fois impalpable et englobant. C'est aussi, à travers elle, un socle commun que l'historien se doit de circonscrire, dans ses évolutions et les subtilités de leurs rythmes.

À bien l'examiner, le thème de la provocation apparaît essentiel pour l'histoire culturelle. Si ce constat se fait après examen, alors qu'il s'impose d'emblée en histoire politique ou pour celle des relations internationales, c'est que l'usage d'un tel thème par l'historien du culturel est à la fois riche de promesses et potentiellement freiné par des difficultés intrinsèques. Dans le domaine politique comme dans celui des rapports entre États, la pratique de la provocation est, si l'on peut dire, aisée parce qu'elle consiste à enfreindre sciemment la règle. Ainsi, la recherche délibérée de l'incident diplomatique passe-t-elle par le non-respect d'un accord ou, mieux encore, d'une frontière : dans les deux cas, la violation est patente et c'est sa réalité qui crée l'incident. La provocation réside donc ici dans la matérialité de ce que l'on enfreint, et l'histoire, à toutes les époques, est parcourue de tels actes délibérés dont le caractère prémédité est d'autant plus indéniable qu'ils violent un accord, une coutume, une frontière, bref une ligne de démarcation matérielle ou symbolique dont le franchissement constitue une infraction caractérisée.

Et, somme toute, la provocation en politique relève du même cas de figure. Il s'agit d'enfreindre consciemment une règle. Comme celle-ci, souvent, est la loi, elle-même garante de l'ordre, la provocation consistera à violer délibérément cette loi ou, *in situ*, par exemple dans une manifestation, à s'en prendre aux forces de l'ordre en escomptant des gains de mobilisation par le mécanisme de la solidarité devant la répression ainsi provoquée. Le mot d'ordre bien connu et récurrent dans l'histoire française, « provocation, répression, solidarité », est à cet égard révélateur. Naturellement, comme dans le domaine des relations internationales, la provocation peut présenter ici bien des variantes. Et, là encore, l'histoire politique récente ou plus ancienne, française ou étrangère, est parcourue de provocations, avortées ou réussies, ludiques ou tragiques, réelles ou fantasmées. Sur ce dernier registre, il faut évoquer aussi la question de la manipulation. La provocation peut être elle-même le produit d'une autre provocation, incitant à provoquer pour mieux réprimer. Apparaît ici le thème de la provocation policière, qui a peut-être, dans certains cas, une réalité mais qui, dans d'autres, relève de l'imagination ou du slogan. Cela étant, cette dernière observation n'infirme pas le constat plus général : l'historien du politique ou des relations internationales peut repérer les provocations qui jalonnent ses champs de recherche, car les transgressions que sont ces provocations sont aisément identifiables, dans la mesure où elles enfreignent des règles tangibles.

Bien plus complexe, en revanche, est la notion de transgression en histoire culturelle.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 8 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

Cette notion induit celle de norme culturelle, beaucoup plus délicate à saisir, puisque ne relevant pas de la règle et du consentement – comme la loi ou le traité diplomatique – mais de mécanismes bien plus diffus et mouvants. Pour en revenir à l'observation initiale, faire une histoire culturelle de la provocation est donc à la fois, pour cette raison même, complexe et essentiel, car une telle démarche heuristique conduit à travailler sur la norme et la transgression culturelles, éléments essentiels du métabolisme des sociétés et des représentations collectives en leur sein.

La règle et le tabou

La complexité tient aussi à la définition même de l'histoire culturelle. Explicitement, les organisateurs du colloque distinguaient, dans leur texte préparatoire sur la culture de la provocation, deux registres différents : « les productions littéraires et artistiques », dans lesquelles peut s'exprimer la provocation, et « des attitudes et des modes de vie » qui peuvent refléter, en étant « marginaux et minoritaires », une telle attitude de provocation. Or, ces deux registres renvoient implicitement aux deux versants de l'histoire culturelle. Celle-ci étudie aussi bien les productions élaborées de l'esprit humain, notamment « littéraires » et « artistiques », que les représentations collectives et les imaginaires sociaux, au miroir desquels s'organisent « attitudes » et « modes de vie ». Sur ces deux versants, la norme est toujours beaucoup plus fluctuante que celle déterminée par la loi – même s'il arrive, bien sûr, que celle-ci régisse ces domaines culturels –, par le traité diplomatique ou par la frontière, car elle relève du bon goût supposé ou de la bienséance, critères bien plus complexes à reconstituer par l'historien. De plus, il s'agit moins, en pareil cas, de violer des règles que de transgresser des normes dans le but de choquer : la transgression est non seulement volontaire mais elle est de surcroît le plus souvent revendiquée, sous une forme ou sous une autre. C'est bien là une autre différence avec les domaines politique et diplomatique, où il peut y avoir revendication ou, au contraire, occultation. Le provocateur peut s'y avancer masqué, alors que la transgression « culturelle » est, presque par essence, publique et souvent personnalisée.

Pour autant, cette transgression « culturelle » reste très diverse, selon que l'on examine le versant des expressions « artistiques » et « littéraires » ou celui des représentations et des imaginaires. Les normes n'y sont pas de même nature ou ne s'y superposent jamais totalement. Qui fixe, par exemple, la norme en art ou en littérature ? La réponse, assurément, varie avec les lieux et les moments. Ainsi, en France, est-ce l'Académie française qui, d'une certaine façon, est dépositaire du sens des mots et donc, au bout du compte, du langage. De même, à certains moments de l'histoire française, on a pu parler d'« art officiel », dont des salons ou des expositions réfractaires entendaient contourner les canons. Dans ce cas, comme dans celui où la langue est délibérément subvertie, des créations culturelles enfreignent ouvertement des règles tacites ou même explicites. Et la provocation est alors l'arme éventuelle des marginaux ou des avant-gardes. Si la configuration que peut ainsi reconstituer après coup l'historien est, somme toute, banale – se poser en s'opposant, s'affirmer en contestant, en dissidence avec la norme –, une telle banalité de situation rend son travail relativement aisé : le tacite et, plus encore, l'explicite laissent des traces palpables, et ce d'autant plus lorsqu'ils sont le reflet des structures coutumières ou juridiques d'une époque, plus aisément repérables rétrospectivement par l'historien que d'autres structures davantage enfouies. À maints égards, on retrouve ici un cas de figure assez proche de celui que doit traiter l'historien du politique ou des relations internationales.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 9 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

Bien plus délicate à saisir, en revanche, est la norme découlant de ce que l'on appellera, faute de mieux, la sensibilité d'une époque. Car une telle sensibilité relève, précisément, de ces structures plus profondes, et avec celles-ci nous retrouvons la deuxième acception de l'objet de l'histoire culturelle, celui qui touche aux représentations et aux imaginaires et, par-là, à ce qui balise, tout autant que le font le droit ou la coutume, les comportements individuels et collectifs au sein d'une communauté humaine donnée à une date donnée. Il s'agit d'un domaine à la fois immense, puisqu'il touche à la vie privée et à l'intimité, et très imperméable à l'investigation de l'historien puisqu'il concerne des notions aussi complexes que le rapport au corps ou la relation avec l'Autre, que ce soit le semblable, ou reconnu comme tel, ou le différent et l'étranger. De ces notions complexes découlent, parallèlement à la règle régie par la loi ou la coutume, des éléments aussi délicats que la pudeur ou la tolérance. Il s'agit moins, par exemple, de l'interdit que du tabou, moins de ce qui enfreint la morale publique que de ce qui choque la morale commune du groupe humain étudié à la date considérée. Certes, les deux périmètres se superposent en partie, mais, au-delà des zones de contacts, il existe toute une typologie des décalages entre le droit ou la coutume et ces sensibilités plus diffuses mais par là même encore plus prégnantes : le « bon goût » d'une époque est un entrelacs de la règle et du consentement, d'une part, et des sensibilités partagées, d'autre part. Ces dernières secrètent elles aussi des normes, qui peuvent être en phase, mais aussi en avance ou en retard par rapport à la loi. Ce qui nous renvoie à la question initiale : où commence la transgression dans le domaine culturel et par rapport à quel type de normes celle-ci s'effectue-t-elle ? On mesure, à la formuler ainsi, ce qu'une telle question recèle de teneur anthropologique, confirmation indirecte que les approches dites d'histoire culturelle doivent comporter une dimension d'anthropologie historique. Cela étant, trois exemples portant sur une même décennie, les années 1960 [1], démontrent aussi la diversité des cas de figure et l'inanité, en ce domaine, d'une réponse unique à cette question.

Le permis de provoquer

Cette décennie présente, notamment, un exemple de provocation revendiquée. Certes, par essence, on l'a dit, la provocation est souvent explicite et par là même proclamée. Mais cet exemple des années 1960 est presque sémantiquement pur, puisque ses protagonistes se sont appelés eux-mêmes des « provos ». L'usage de la drogue assumé, la liberté sexuelle affichée, la vie communautaire mise en pratique, autant de signes de dissidence sociale pour ces jeunes Néerlandais qui se proclament ainsi en rupture, au milieu des années 1960, quelques années avant que de telles attitudes deviennent, sinon banales, en tout cas plus courantes dans cette effervescence socio-culturelle multiforme qui gagne alors une partie des jeunesses occidentales. Mais la posture des « provos » se veut, de surcroît, subversive. À la même époque, la mini-jupe de Carnaby Street choque ou séduit, irrite ou émoustille, elle n'est pourtant pas réellement provocatrice, au sens où on l'entend ici. Ou, plus précisément, la transgression qu'elle représente est si vite absorbée qu'une nouvelle norme se crée où la mini-jupe, rapidement, détonne peu et étonne moins encore. À Amsterdam et alentour, au contraire, la démarche se veut certes ludique, mais aussi politique et son aspect subversif apparaît notamment au moment du mariage de la princesse héritière Béatrix d'Orange le 10 mars 1966 : la cérémonie,

(1) Sur l'importance de cette décennie dans notre histoire nationale proche, je me permets de renvoyer à l'avant-propos, « La France du siècle dernier », ainsi qu'à la quatrième partie, « Le polder », de mon ouvrage : Jean-François Sirinelli, *Comprendre le XXe siècle français*, Paris, Fayard, 2005.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 10 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

télévisée en direct dans plusieurs pays européens, fut troublée par le jet d'engins fumigènes et l'écho des incidents dépassa largement la ville d'Amsterdam et même les Pays-Bas [1].

Un tel épisode, pourtant, ne doit pas abuser. À bien y regarder, la provocation, dans les années 1960, n'est pas forcément aussi aisée qu'il pourrait paraître. Certes, l'effervescence socioculturelle déjà évoquée permet les outrances et constitue ainsi une sorte de permis de provoquer. Mais le caractère antithétique des termes d'une telle expression dit bien la contradiction dans laquelle l'époque, permissive, enferme le provocateur potentiel : celui-ci n'existe que par la transgression, or il opère à un moment où le seuil de celle-ci s'abaisse très rapidement et où l'unité de temps d'un tel processus n'est plus la décennie – ou davantage encore – mais l'année. Alors que, le plus souvent, les normes qui régissent le comportement collectif au sein d'une société ne se modifient que très lentement, les années 1960 voient une accélération de leur évolution. Les interdits et les tabous sont, le plus souvent, sinon des structures pérennes – encore que, dans certaines civilisations et à certaines époques, elles relèvent bien d'un temps quasi immobile –, en tout cas des ingrédients à combustion très lente des écosystèmes sociaux. À d'autres moments, au contraire, pour des raisons qui peuvent varier – fractures révolutionnaires, retombées d'une guerre, déséquilibres générationnels aigus mettant à mal la morale des adultes – et qui restent parfois difficiles à éclaircir, leur modification s'opère très rapidement et ce qui choquait l'année précédente apparaît bénin, voire anodin, l'année suivante.

L'exemple de deux chansons de l'année 1966 est à cet égard révélateur. Le chanteur Antoine obtient un grand succès public – et une brusque notoriété – avec *Les Élucubrations*. Si la tonalité générale de cette chanson est plutôt bon enfant, sans réelle charge subversive, il est tout de même un couplet qui se met explicitement en contravention avec la loi : « Mettez la pilule en vente dans les Monoprix », préconise Antoine. La provocation, ici, passe par la culture de masse, ce qui est une nouveauté. À tel point que, là encore, les termes peuvent paraître antithétiques : est-ce encore provoquer que de le faire par des canaux de masse dont la raison d'être réside dans leur adéquation avec l'air du temps ? La réponse, ici, se trouve dans le constat que l'air du temps, en ce milieu des années 1960, se teinte d'esprit contestataire. Contester, de ce fait, n'est pas forcément provoquer ou, plus précisément, si la provocation existe encore – puisque la loi est attaquée –, elle s'en prend à un dispositif législatif en cours de modification : dès l'année suivante, la loi Neuwirth autorise la « pilule », même si c'est en pharmacie. L'année est donc bien dans cet exemple l'étalon de mesure de la vitesse à laquelle évolue la norme, et ce qui peut encore (un peu) choquer en 1966 n'a plus la même résonance l'année suivante. Plus largement, l'apparence physique du chanteur Antoine n'inspire plus le même rejet à un an de distance. En 1966, ses cheveux longs lui valent l'hostilité de certains jeunes gens dans une France profonde où les critères de la virilité n'ont pas encore absorbé l'onde de choc des Beatles : durant sa tournée il est agressé lors d'un concert en Corse, et le fossé culturel est ce soir-là patent entre l'apparence d'Antoine et de ses musiciens et celle des agresseurs, venus des villages environnants, qui se reconnaissent davantage dans le rocker Hallyday ; celui-ci chante à la même date : « cheveux longs, idées courtes ». L'année suivante, en revanche, Hallyday adopte l'apparence hippie et chante *Si vous allez à San Francisco*. La transgression vestimentaire et capillaire a fait long feu en quelques mois à peine.

(1) Nicolas Pas, « Images d'une révolte ludique. Le mouvement néerlandais Provo en France dans les années soixante », *Revue historique*, 634, avril 2005, p. 343-373.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 11 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

Cela étant, il arrive que la transgression par les mots perde elle aussi sa charge provocatrice en vitesse accélérée. Et pas seulement parce que, comme dans le cas des *Élucubrations*, la loi, en changeant, recule *de facto* la frontière de la transgression. Dans d'autres cas, c'est la morale commune elle-même qui semble, en peu de temps, modifier ses canons et donc reculer elle aussi ces frontières. Une autre chanson de 1966 reflète bien de tels moments d'accélération. Cette année-là, Michel Polnareff chante *L'Amour avec toi*, et sa chanson, dans un premier temps, détonne. Depuis plusieurs années, à cette date, c'était la musique « yé-yé » qui définissait le discours amoureux et les chansons d'amour de cette culture juvénile ne s'étaient pas inscrites en rupture par rapport au discours précédent. Si l'irruption de la radio au sein de la société française des années 1930 avait assuré aux chansons un écho massif, à partir du début des années 1960 la chanson « yé-yé », largement médiatisée, avait débordé de cette sorte de réserve naturelle que constituait la tranche horaire 17 h-19 h de « Salut les copains » ; elle avait imprégné plus largement, par capillarité, l'ensemble des programmes radiophoniques, et avait défini, de ce fait, à son tour la norme du code amoureux. Or, pendant toute la première partie des années 1960, une telle norme n'avait pas été réellement modifiée par ce passage de relais. La nouveauté avait alors moins résidé dans un changement des comportements amoureux eux-mêmes que dans le rajeunissement de leurs acteurs. La chanson d'amour, jusqu'ici, mettait en scène le plus souvent de jeunes adultes. Désormais, dans bien des cas, il s'agit de jeunes gens, les *teenagers*, issus de cet entre-deux aux parois poreuses et fluctuantes situé entre l'adolescence et le monde des adultes. Mais ce rajeunissement n'avait guère modifié le contenu de la chanson d'amour, et le « *flirt* » des années 1960, d'une certaine façon, restait même en retrait par rapport à la tonalité de certaines chansons de la période précédente. En même temps, et sans que cela soit contradictoire, elle s'inscrivait dans les mêmes registres. À bien des égards, la génération du *baby boom*, en ses années adolescentes, tout à la fois amplifie encore cette acmé du sentiment amoureux et se baigne dans son cours, sans le détourner ou sans en accélérer le rythme. Ce n'est que dans la seconde partie de la décennie, en fait, que la culture de masse juvénile s'érotise et, dans une alchimie intragénérationnelle complexe, les sages anciens « yé-yé » deviennent parfois, à travers des nouveaux chanteurs auxquels ils accordent leur attention, voire leur engouement, des acteurs de la « libération sexuelle » qui s'amorce. De ce point de vue, l'usage de l'expression « faire l'amour », dans la chanson de Polnareff en 1966, si elle choque d'abord beaucoup plus qu'elle ne séduit, se vulgarise très rapidement et, bientôt, se banalise. La culture de masse, ici, joue un rôle d'accélérateur. Il y a un monde, et pourtant trois ans seulement, entre l'accueil encore largement réticent réservé à *L'Amour avec toi* de Polnareff et le succès public massif de *Je t'aime, moi non plus* de Serge Gainsbourg, chanson dans laquelle les halètements syncopés de Jane Birkin fournissent la trame d'un des succès de l'été de 1969.

Pourquoi provoque-t-on ?

Les exemples qui précèdent confirment la difficulté pour l'historien du culturel à travailler sur le thème, pourtant essentiel, de la provocation. Mais cette difficulté ne tient pas seulement au constat que la provocation se situe par rapport à la norme en vigueur au moment étudié. Ce moment se caractérise aussi par un air du temps, qui lui donne sa coloration et son identité historique, et la transgression emprunte aussi, bien sûr, à cet air du temps, qu'elle entend subvertir. Or, cet air du temps est complexe à reconstituer par l'historien, précisément parce qu'il est fait de cet impalpable que ne définissent ni la norme ni même les représentations collectives. On ne

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 12 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

reviendra pas ici sur l'exemple des deux chansons de 1966 : cette année-là, ce sont encore des chansons à rebrousse-poil, mais dans une France dont les sensibilités profondes changent à toute vitesse. Dans une telle perspective, l'historien doit repérer le moment où cet air du temps absorbe ce qu'il refoulait peu auparavant. Or, une telle temporalité n'est généralement pas celle de l'histoire culturelle, dont les rythmes sont à combustion plus lente, et il est, de ce fait, parfois bien délicat de repérer à quel moment l'insolence devient un conformisme, et la transgression une attitude anodine.

Sur un registre plus technique, et indépendamment de la recherche des moments de basculement, la reconstitution attentive de l'air du temps permet aussi au chercheur de mieux rendre compte de la nature de la transgression qui, quelquefois, puise directement dans l'actualité. C'est le cas, par exemple, quand la version hebdomadaire du mensuel *Hara-Kiri* publie, dans son numéro 94 du 16 novembre 1970, après la mort du général de Gaulle, une couverture au titre passé à la postérité : « Bal tragique à Colombey. Un mort. » L'*Hebdo hara-kiri* est immédiatement interdit, mais remplacé dès la semaine suivante par *Charlie-Hebdo*. Le « bal tragique » renvoyait à l'incendie meurtrier, quelques jours plus tôt, d'une boîte de nuit de la région grenobloise, dans lequel plus d'une centaine de jeunes gens avaient péri carbonisés ou asphyxiés. La transgression, ici, ne résidait donc pas seulement dans la désinvolture délibérée et moqueuse face à la disparition de la statue du Commandeur, mais aussi dans la mise en pratique de la veine « bête et méchante » du journal, se nourrissant délibérément du malheur du temps. C'est à la croisée d'une double transgression que se situait l'épisode du titre de l'hebdomadaire et l'historien qui s'en tiendrait à l'irrespect affiché envers le chef défunt de la France libre passerait à côté de ce que ce titre avait de grinçant.

Une histoire culturelle renouvelée, et attentive à ces cultures sensibles d'une époque et à leur entremêlement avec les heurs et malheurs des travaux et des jours d'une communauté nationale, est donc à même non seulement de repérer provocations et, plus largement, transgressions, mais d'en dégager les significations profondes, bien plus riches que le simple constat d'une barrière interdite et pourtant enjambée. Cette histoire culturelle, en se penchant ainsi sur de tels faits avérés de provocation délibérée, pourrait démêler l'écheveau et donner un éclairage neuf à l'étude d'une période donnée. Instructive, par exemple, est la tentative de réponse à une question apparemment banale : pourquoi provoque-t-on ? La provocation étant un acte médité et même prémédité, répondre à cette question revient à saisir le sujet tout à la fois agissant et pensant, c'est-à-dire celui qu'une discipline historique, débarrassée des corrélations socio-économiques trop lourdes et univoques, et soucieuse de rendre compte de la complexité du réel, a pour objet premier. Et pour rendre compte de la riche gamme de motivations des différentes provocations identifiables, bien des jeux d'échelles sont repérables.

Tout d'abord, intervient le couple de forces qui, classiquement, ressurgit dans toute analyse historique : l'individuel et le collectif. Ces deux registres, qui naturellement s'interpénètrent, sont importants pour notre sujet. Pour ce qui est de l'individuel, chaque acteur reste en premier lieu un précipité d'affects et celui-ci interfère dans la décision de provoquer, c'est-à-dire d'enfreindre la règle tacite ou explicite, l'usage coutumier, ou encore l'interdit lié aux normes et aux sensibilités d'une époque, en d'autres termes de récuser ouvertement le consentement autour de la règle, de la coutume ou du tabou. Et ce, avec une intensité variable qui fait de l'acteur de la provocation un simple agitateur ou, plus largement, un dissident. Mais le précipité d'affects est rarement le seul déterminant de

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 13 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

l'action d'agitation ou de dissidence. L'acteur est aussi imbriqué et impliqué – inconsciemment et consciemment, donc – dans un réseau de corrélations socio-économiques et socio-culturelles. Même s'il y a sur cette question des corrélations, débat entre historiens sur la part du libre-arbitre et sur l'intensité des corrélations, celles-ci existent et concernent notre sujet. En effet, si la question essentielle reste bien : « pourquoi s'agrège-t-on à un groupe de provocateurs ? », l'existence de ce groupe n'est pas réductible pour autant au seul agrégat de déterminations personnelles et relève aussi, pour l'historien, de l'examen du jeu de ces corrélations.

Mais il existe un autre jeu d'échelles que l'historien doit prendre en considération quand il étudie la provocation : quel est, pour les provocateurs, l'effet escompté ? Cette question, qui renvoie à celle de la causalité, ouvre tout un champ des possibles, depuis l'acte gratuit jusqu'à la recherche d'un résultat précis. Le point commun entre ces possibles est qu'ils s'inscrivent en rupture, rupture elle-même induite par la transgression. La marginalité affichée ou revendiquée n'est que rarement une fin en soi – c'est le cas de figure relevant, au moins en partie, de l'acte gratuit –, elle est une arme. Et plus qu'un marginal, le provocateur, souvent, se veut un rebelle. On trouve, du reste, la mention de nombre de ces provocateurs dans un ouvrage récemment paru, au titre significatif : *Le Siècle rebelle* [1].

Existe-t-il, à cet égard, des siècles ou en tout cas des périodes plus denses que d'autres en provocations ? Et, si tel est le cas, sont-ce des périodes de déstabilisation aiguë ? Les provocations se multiplient-elles alors parce que les sociétés concernées sont déjà déséquilibrées, les valeurs et les normes qui les structurent étant alors en bout de course ? En pareil cas, les provocations contribuent à élargir des fissures déjà existantes au sein de groupes humains déjà ébranlés. Inversement, que dire des périodes durant lesquelles les provocations se font moins denses et, surtout, quelle est la nature des sociétés et des groupes humains dans lesquels on observe ce type d'accalmie ou de rémission ? La réponse est, en l'occurrence, d'autant plus complexe que l'absence de provocation peut refléter deux configurations historiques exactement opposées. Dans un cas, la règle est si stricte et la situation si liberticide que la transgression est trop dangereuse pour être envisagée dans ses aspects purement provocateurs : la rébellion se paie alors au prix fort. Dans l'autre cas, au contraire, la règle s'est à ce point distendue que la provocation s'y retrouve à l'étroit : dans une configuration permissive, ses acteurs y font figure de Don Quichotte chargeant des moulins à vent.

Le risque encouru n'est assurément pas le même dans ces deux cas de figure. Avec, de ce fait, une question subséquente : la provocation implique-t-elle forcément une prise de risque, et donc du courage ? Dans la seconde situation évoquée, la transgression ne se paie ni du prix de la liberté ni de celui du discrédit social. La provocation peut même devenir, dans certains cas, une forme de conformisme. Là encore, le caractère antithétique des deux termes montre que, précisément, quand le risque encouru disparaît totalement, le mot provocation n'est probablement plus celui qui convient. La provocation n'est plus que futile (car ayant perdu sa charge subversive) ou mercantile (elle cherche alors à attirer le chaland à peu de frais).

Ce dernier constat conduit à une autre question déjà effleurée plus haut : peut-on provoquer – dans le sens plein donné ici à ce verbe – dans le cadre de la culture de masse ? Cette question est essentielle, tant les sociétés contemporaines sont travaillées en profondeur par les différents vecteurs de cette culture de masse et relativement peu entravées, depuis les années 1960, dans leur liberté d'expression. À bien y regarder,

(1) Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Le Siècle rebelle. Dictionnaire de la contestation au XXe siècle*, Paris, Larousse, 1999.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po

VING_2007-01.book Page 14 Wednesday, December 20, 2006 7:45 PM

la provocation y occupe une place ambiguë. La culture de masse, dans ses formes commerciales en tout cas, recherche l'audience : elle doit être, de ce fait, consensuelle. La provocation sciemment relayée peut, dans une telle perspective, apparaître comme perturbatrice : elle dérange alors, non pas les règles d'une morale commune devenue depuis longtemps permissive, mais les ingrédients d'une société du spectacle ayant vocation à demeurer fédérative. Simultanément, la provocation, même si elle n'a plus guère ici de capacité à déplacer les lignes, devenues poreuses et élastiques, de cette morale commune, peut encore fournir du piquant à cette société, fondée sémantiquement sur le spectacle mais aussi sur le spectaculaire, et donc friande de sensationnel. En d'autres termes, autant que de fédérer, il convient d'attirer, et la provocation peut y contribuer. Mais elle est cantonnée, dans un tel cas de figure, à des finalités bien en deçà de la subversion de la norme : attirer le chaland ne relève en aucun cas de la transgression.

Y aurait-il aujourd'hui, de ce fait, épuisement de la veine provocatrice, dans des sociétés où les arbitrages et les équilibres se feraient désormais moins entre la norme et la transgression qu'entre le marché et le bon ou le mauvais goût supposé du plus grand nombre ? Les choses, assurément, sont bien plus complexes, mais une telle interrogation confirme indirectement que toute démarche d'histoire culturelle portant sur le thème de la provocation débouche plus largement sur la question du lien social au sein d'un groupe humain donné, et sur les éléments qui le tissent et le fortifient ou, au contraire, le distendent et le rompent.

Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, **Jean-François Sirinelli** est directeur du Centre d'histoire de Sciences Po. Il publiera *Les Vingt Décisives* (Fayard, 2007), approche politique et socio-culturelle de l'histoire française entre 1965 et 1985. L'*Histoire des droites en France*, qu'il avait dirigée aux Éditions Gallimard, vient d'y être rééditée dans la collection Tel. Il a aussi récemment dirigé le *Dictionnaire de l'Histoire de France* (Larousse, 2006).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Institut d'Etudes Politiques de Paris - - 193.54.67.94 - 04/11/2014 08h51. © Presses de Sciences Po